

# LA POLITIQUE **ACHATS**

Axe	Pour cela...
<p><b>N°1</b> La Fonction Achats doit être <b>au service</b> des propriétaires et des locataires, ainsi que <b>des clients</b> internes de la Sogima</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Définir le juste et précis besoin (quantité, qualité, couts, délais) à destination des clients de la Sogima ainsi que des clients internes en associant étroitement les prescripteurs du besoin</li> <li>• Mesurer et accroître la satisfaction des clients externes et internes</li> <li>• Intégrer la maîtrise des risques (techniques, financiers, calendaires, juridiques, sociaux) dans tout projet d'achat</li> <li>• Inclure approvisionnements et logistique dans tout projet d'achat en favorisant la réactivité de service</li> </ul>
<p><b>N°2</b> La Fonction Achats doit permettre de <b>respecter</b> les <b>objectifs budgétaires</b> de la Sogima</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participer à l'élaboration sincère et véritable du budget des opérations</li> <li>• Intégrer dans tout projet d'achat le suivi des objectifs budgétaires et présenter un bilan final</li> <li>• Définir et suivre les gains financiers sur chacun des projets d'achats</li> </ul>
<p><b>N°3</b> La Fonction Achats doit <b>développer</b> le rapport <b>qualité/coûts</b> de la chose achetée</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Exploiter la palette des techniques Achats performantes :             <ul style="list-style-type: none"> <li>- Travailler collectivement ; Etudier/favoriser les gains et potentiels de mutualisation de biens et services</li> <li>- Planifier efficacement les projets d'achat ; Raisonner en coût global avec approche fonctionnelle et analyse de la valeur</li> <li>- Etudier les marchés fournisseurs ; développer les benchmarks ; Définir des stratégies d'achat</li> <li>- Exploiter les potentialités de la réglementation ; Suivre les performances des fournisseurs</li> <li>- Etablir des bilans multi axial de projet d'achat (fonctionnel ; calendaire ; juridique ; économique ; social)</li> </ul> </li> </ul>
<p><b>N°4</b> La Fonction Achats doit <b>optimiser</b> la <b>relation fournisseur</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaliser un travail de veille commerciale par les prescripteurs et acheteurs</li> <li>• Veiller à intégrer et respecter des clauses contractuelles visant à l'équilibre des contrats</li> <li>• Intégrer des pratiques de gestion des fournisseurs stratégiques</li> </ul>
<p><b>N°5</b> La Fonction Achats doit <b>promouvoir l'éthique</b>, la <b>déontologie</b> et le <b>développement durable</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Intégrer des clauses sociales, environnementales, et économiques dans les projets d'achat</li> <li>• Respecter l'éthique et la déontologie dans les relations entre prescripteurs, acheteurs et fournisseurs</li> </ul>
<p><b>N°6</b> La Fonction Achats doit <b>s'efforcer</b> de mettre en place des <b>pratiques innovantes</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaliser un travail de veille technique par les prescripteurs et acheteurs</li> <li>• Intégrer des clauses dans les marchés favorisant des pratiques innovantes (variantes, dialogue compétitif, critère innovation...)</li> </ul>